

## **Discours du Secrétaire perpétuel [[Seytre Jean-Claude-Marius](#)]**

Messieurs,

La Société d'agriculture du département d'Indre-et-Loire voyait chaque année, depuis une longue période de temps, un autre de ses membres venir lui présenter le compte-rendu de ses travaux. Vous n'avez pas oublié les discours de notre savant collègue, où vous remarquiez avec bonheur cet esprit d'appréciation juste, ce talent d'expression correctes qui leur donnaient un nouveau charme. Personne n'analysait avec autant d'intérêt, n'exprimait plus délicatement la substance d'un ouvrage, ne portait un jugement plus sûr et dont on n'appelait jamais.

Vous aimiez à l'entendre, soit qu'il vous parlât de votre passé, de vos succès, ou de vos relations avec les hommes instruits et les Sociétés académiques. Vous trouviez dans sa diction élégante, dans sa phrase toujours châtiée, cette fine fleur d'une littérature qui vous rappelait les écrivains du siècle dernier.

Le repos est permis sans doute à qui a payé sa dette comme il l'a fait ; vous n'en avez pas moins vivement déploré la détermination qu'il a prise de renoncer à des fonctions dont nul ne s'acquittait mieux. Vous m'avez choisi pour lui succéder, et cette marque de confiance m'a grandement honoré. Je m'empresse de vous témoigner toute la reconnaissance, en ajoutant que si le zèle et le bon vouloir peuvent suppléer au talent, vous n'aurez pas à vous repentir de votre choix. Mais quelque faible que soit mon mérite, vous me tiendrez compte de mes efforts, et votre bienveillante indulgence, que je sollicite, m'encouragera dans mes périlleuses fonctions.

Si je m'éloigne, dans ce discours, du cadre dans lequel se renferme nos comptes-rendus, c'est que j'ai voulu remonter un peu haut dans le passé de notre Société. Cette revue rétrospective m'a intéressé, et j'ai cru que vous me sauriez gré de vous exposer l'origine, le développement et les tendances de l'honorable Compagnie à laquelle nous appartenons. La connaissance de ce qu'ont fait nos collègues des temps passés, alors que dans nos croyances tant soit peu présomptueuses, ils en étaient aux éléments de la science, excitera notre zèle à faire plus, aujourd'hui que le champ des découvertes n'a pas de secrets pour nous. Si jamais la reconnaissance pour les travaux de notre antique famille venait à se dessécher dans notre cœur, un regard jeté de nouveau sur les vieux titres que j'ai étudiés, nous rendrait plus respectueux et plus modestes.

Dans la seconde moitié de dernier siècle, quelques propriétaires de la Touraine, qui se préoccupaient dans leurs terres des progrès et des améliorations agricoles, résolurent de se constituer en corps de société afin d'étudier, d'une manière plus profitable, les moyens d'augmenter les produits de la terre. "N'est-ce pas notre mission, écrivait l'un d'eux, d'appliquer nos connaissances à l'amélioration d'une science qui importe si fort au bien-être et à la stabilité de l'Etat."

N'oublions pas ce que disait avec tant de vérité notre Henri IV : Gouvernement est bon lorsqu'il n'y a point d'hommes ni de champs inutiles, et il est moins bon à proportion qu'il y a plus

d'hommes désœuvrés et de champs incultes. Un autre fait ressortir, dans une lettre, la nécessité d'ennoblir la vie rustique et de relever l'homme des champs aux yeux de tous, en proclamant l'excellence de ses travaux. "Nous savons qu'à Rome, ajoute-t-il, l'agriculture fleurit tant qu'on vit ses grands citoyens quitter les faisceaux consulaires pour la bêche, qu'ils reprenaient sans humeur aussitôt que l'Etat n'avait plus besoin de leur secours." La terre, comme dit Pline, se réjouissait d'être déchirée par de si nobles mains (*Gaudente terrâ vomere laureato et triumphali aratore.*).

Ces hommes, dont les paroles vous paraissent si libérales, pour me servir de l'expression consacrée, et qui sollicitaient la création de la Société d'agriculture, n'étaient pas, je vous assure, de ces philosophes utopistes, prétendus professeurs d'économie sociale, dont le temps se passait à élaborer péniblement quelques précieux paradoxes. Point : nos agriculteurs s'appelaient de Chevreuse, de Luynes, de Rohan, [de Choiseul](#), de la Vallière, d'Argenson, de Beaumont, de la Falluère, de Fontenailles, d'Effiat, [d'Harambure](#), de Pierres, [Aubry](#), [Burdin](#), Verrier [négociant], etc... Ils sont connus pour la plupart de la France entière, et les autres ne sont pas oubliés en Touraine. Je voudrais pouvoir mettre sous vos yeux les notes confidentielles qui, dans une liste, accompagnent chaque nom ; vous y verriez souvent revenir cette phrase avec quelques variations d'expression : Il a d'excellentes intentions ; est très charitable pour les gens de la campagne dont il est l'appui.

Donc par un arrêt du conseil d'Etat du roi, une Société Royale d'agriculture est établie dans la généralité de Tours, le 24 février 1761.

Depuis quelques années, des académies littéraires s'étaient formées dans certaines villes de province, mais on ne connaissait de Société d'agriculture qu'à Berne et Edimbourg. La Société Royale d'agriculture de Touraine fut donc la première créée en France [erreur : la première le fut en Bretagne en 1757], et ce nous est un honneur que nous plaissions à proclamer. Le rapport au roi dit : "Qu'on s'attachera à composer cette Société de manière qu'elle puisse servir non seulement d'exemple, mais encore de modèle. Les dispositions prises dans cette occasion, faciliteront beaucoup une semblable opération dans les autres généralités."

Disons un mot de son institution, nous parlerons ensuite de ses travaux. Ecoutez le premier article de son règlement et dites-nous si les modernes chefs du progrès et de la philanthropie n'ont jamais si noblement, et avec tant de simplicité, témoigné de leurs sympathies pour les travailleurs des champs et pour les améliorations de l'agriculture.

"La Société fera son unique occupation de l'agriculture et de tout ce qui y a rapport. Le but qu'elle se proposera dans ses travaux sera d'instruire, principalement par son exemple, ses compatriotes sur un objet aussi important pour le bien de l'Etat ; d'exciter dans le pays le goût pour cet art précieux ; d'étudier, par une pratique constante, tout ce qui pourra contribuer à le rendre florissant, et de proposer des moyens qu'elle croira les plus propres à l'encourager ainsi qu'à le faire prospérer. L'honneur sera la base d'un tel établissement, et l'amour de la patrie le seul motif qui l'animera."

Tel est son exposé de principes, arrivons à son organisation.

La généralité comprenait les provinces de Touraine, d'Anjou et de Maine. Il fut indispensable de partager la Société en trois sections, qui prirent le nom de bureau. Le bureau général fut à Tours, le 2<sup>e</sup> à Angers et le 3<sup>e</sup> au Mans. Pour conserver l'unité de la Société, on envoyait toutes les semaines les délibérations de Tours à Angers et au Mans qui faisaient de même.

Chaque bureau était composé de vingt membres résidants et de trente associés que le roi avait d'abord choisis par tiers dans les trois ordres, et qui se renouvelaient ensuite par élection.

Il fut question dans une séance de savoir si les personnes du sexe pouvaient être admises dans la société. "On répondit affirmativement, par la raison que le bien qui se fait en faveur de l'humanité n'admet ni degré de parenté, ni différence de sexe, et qu'on ne doit pas refuser au mérite un hommage d'autant plus flatteur, qu'il n'est que la récompense des talents et des veilles d'un sexe qui semble plutôt fait pour nous charmer que pour nous instruire."

J'ai nommé précédemment les principaux membres de la noblesse et du tiers-état. A la tête des membres du clergé était M. de Fleury, archevêque de Tours, puis les dignitaires des églises de Saint-Gatien, de Saint-Martin, des Bénédictins de Marmoutier, de Saint-Julien, des Chartreux et de simples curés de campagne.

Il semblerait que ce fût chose naturelle de voir la noblesse et le tiers-état se livrer, au sein de la paix, à des travaux agricoles. De son côté le clergé, en s'associant à ces études, rentrait dans les voies de son institution première, car dans tous les temps l'Eglise encouragea l'agriculture qui, lors des invasions barbares, se réfugia dans les domaines respectés des corporations religieuses ; comme les sciences, les lettres et les arts s'abritent dans la cellule du monastère : c'est toujours là que tout vint s'abriter dans les époques calamiteuses. Qui ne connaît les travaux des premiers cénobites, dont le défrichement d'une partie de l'Europe fut l'ouvrage ? N'est-ce pas vers les exploitations rurales que les Chartreux, les Trappistes et d'autres ordres religieux dirigèrent leurs travaux ? La terre était sensible à cette culture des pieuses corporations : elle ouvrait largement son sein et répandait l'abondance. Allez aujourd'hui visiter les ruines de la Chartreuse du Liget (je cite un exemple) ; à la place des grasses prairies et des champs couverts de moissons, vous trouverez des ronces et des marais. Les deux bras du petit propriétaire ne suffisent plus au labour, et la terre proclame la pauvreté et la misère de son possesseur.

De nos jours le clergé aurait une belle mission à remplir, en propageant les bonnes pratiques dans les campagnes : les curés pourraient employer avec fruit, sous la direction des évêques, leur influence pour combattre la routine, l'ignorance des cultivateurs, et répandre chez eux l'aisance qu'ils ne peuvent devoir qu'au perfectionnement de l'agriculture. Vous verriez alors de bons sujets, de vigoureuses natures, qui se pressent dans nos cités pour s'abrutir et se perdre dans la débauche, se consacrer à des travaux où ils trouveraient bonheur et profit ; et de pauvres enfants qui s'éteignent dans d'infects ateliers se développeraient joyeusement à l'air salubre des champs.

Hâtons-nous de le dire, Messieurs, d'illustres prélats, de dignes prêtres sont déjà à l'œuvre. Plusieurs évêques d'Italie ont établi l'enseignement agricole dans leurs séminaires. En France, les évêques d'Angers et de Versailles ont suivi l'exemple, et des chaires d'économie rurale se fondent dans plusieurs établissements religieux. A nos portes, la Société d'agriculture de la Sarthe a vu l'évêque du Mans venir dans son sein lire, sur l'agriculture pratique, une note pleine d'intérêt écrite par un curé de son diocèse.

Ce digne prélat raconte que dans ses visites diocésaines il se préoccupe de l'amélioration des procédés de l'agriculture. Il ne croit pas manquer aux bienséances de son ministère en s'entretenant dans la soirée avec les curés, les maires, les plus notables propriétaires ou fermiers des campagnes, non pas de sciences, mais des travaux agricoles et du bien-être que de bons

procédés peuvent répandre dans les champs. Perfectionner l'agriculture, ajoute-t-il, c'est éteindre la mendicité et moraliser les classes pauvres.

Faisons des vœux, Messieurs, pour que la nouvelle administration diocésaine propage aussi l'enseignement agricole, et continuons l'histoire de notre Société.

Les trois bureaux avaient chacun un directeur nommé tous les ans par la voie du scrutin. Les secrétaires perpétuels furent d'abord choisis par le roi, mais en cas de mort ou de démission la Société pourvoyait à leur remplacement. M. de Ravenelle fut le premier Directeur général à Tours, et M. Verrier [négociant] le premier secrétaire perpétuel. Chaque bureau tenait une fois par semaine des séances ordinaires, et plusieurs assemblées publiques avaient lieu dans l'année pour la distribution des prix.

Telle est à peu près l'organisation de notre Société que nous allons voir à l'œuvre. Elle ne va pas borner sa mission à produire de brillantes théories, mais tout annonce chez elle des tendances particulières vers l'application des questions pratiques et d'utilité positive.

Ses correspondants sont des laboureurs intelligents qu'elle appelle de tous les points de la province. J'y vois M. Belle, laboureur à Neuvy-Roi, des cultivateurs de Chambray, de Cormery, de Loches, de Richelieu, etc. ; toutes les communes importantes avaient leur représentant dans ce sénat agricole, afin que tous les résultats des expériences, des observations, des essais fussent connus.

Ils avaient compris que l'avenir de la Société était dans ces communications des gens pratiques, car en agriculture surtout, expérience passe science. Nos champs, disaient-ils, doivent être nos livres d'agriculture, et nous devons y puiser nos leçons.

Vous vous effraieriez, Messieurs, si je vous annonçais l'analyse de tous les travaux que la Société a laissés et que chacun peut consulter dans nos archives, mais vous me permettez de vous faire parcourir rapidement un intéressant cercle d'études qui semble ne nous laisser rien à faire.

Dans ces temps déjà éloignés de nous, nos collègues agriculteurs se préoccupaient, comme nous le faisons, de la théorie, de la pratique et du mécanisme du labourage, des défrichements, des ensemencements de différents espèces de graines nouvelles. Mis plus circonspects que nous le sommes, ils apportaient une grande prudence dans la recommandation d'une plante nouvelle. Ce n'était qu'après avoir réitéré les expériences qu'ils en proclamaient l'utilité ; car ils n'ignoraient pas que l'introduction d'une nouvelle récolte n'enrichit l'agriculture que lorsqu'elle fournit un moyen d'utiliser des terrains qui, sans elle, seraient improductifs.

M. [Burdin](#), dès la première séance, lit un mémoire que nous consulterions avec fruit, sur la nature des terres en Touraine, sur leur amélioration. Il prescrit des règles pour désigner celles qui conviennent le mieux à chaque genre de plantation. Un autre membre enseigne les moyens d'établir des prairies artificielles, de les arroser, de les dessécher.

Tout le monde travaille, tout le monde cultive et vient apporter le fruit de ses expériences. Voici M. le marquis de Verneuil, M. [de la Motte-Baracé](#), M. de Saint-Martin, M. de Champchevrier, M. Peltreau, M. [Brusley](#), qui se partagent la province, et se chargent chacun suivant leurs spécialités, de dresser un mémoire statistique sur la situation de l'agriculture, les divers terrains et la qualité des graines qui y sont propres. MM. de Ravenelle, [de la Motte](#), font essayer des semoirs, des charrues et des machines à battre, qu'ils ont eux-mêmes inventés, et M.

[L'Escalopier](#), intendant de la province, qui ne manquait jamais aux séances, signale de notables améliorations dans ces instruments aratoires. Les abbés Thenon, du Frumentel, Duchamp, de la Frillière, Duboys, curé de Druye, nous entretient de la carie des blés, de la suppression de la mendicité, de la taille des arbres, etc. Il se sont occupés avec intelligence de la culture du colza, de celle du lin et du chanvre, de l'éducation des abeilles, que sais-je ?

"L'agriculture, disait un de ces hommes pieux, est une intelligence qui émane de Dieu, source de tout bien. C'est un culte perpétuel que l'homme doit rendre au Créateur, pour avoir reçu de lui la puissance de perfectionner son œuvre."

Vraiment, Messieurs, nos collègues de l'autre siècle ont porté très loin leurs investigations en matière d'économie rurales. Ils débutent par fonder des prix agricoles : ils donnent une grande extension à la culture des racines nourrissantes. Ils répandent de bons procédés pour le rouissage du chanvre et du lin. Ils donnent leurs soins à l'éducation perfectionnée des bêtes à laine, par l'introduction des brebis flandrines dont on faisait grand cas, à la culture des plantes filamenteuses, et à l'acclimatement successif de plusieurs végétaux. Ils provoquent le dessèchement des marais, les défrichements utiles et raisonnés, et la création de canaux d'irrigation.

En 1764, une épidémie faisait ravage dans plusieurs paroisses des élections de Loches et de Chinon, occasionnée par le seigle ergoté. La Société, consultée par M. [L'Escalopier](#), rédigea un mémoire et des instructions qui éclairèrent les cultivateurs, et la maladie ne reparut plus.

La capitale de la Touraine avait encore, au temps dont nous parlons, une haute importance. Elle possédait dans sa seule enceinte, une métropole dont relevait la Bretagne, le Maine et l'Anjou, c'est-à-dire neuf à dix de nos départements ; deux grands et riches chapitres, plusieurs abbayes, un hôtel des monnaies, un bureau des finances, une maîtrise des eaux et forêts, et une riche industrie, qui entretenait presque autant d'ouvriers que nous comptons aujourd'hui d'habitants.

La Société royale d'Agriculture secondait merveilleusement cet état de prospérité, en favorisant de tout son pouvoir la production de la soie.

On lui doit la plantation d'un nombre infini de mûriers, et d'excellents conseils aux éducateurs de vers à soie. Les ouvrages de MM. Verrier [négociant] et [Duvergé](#), sur cette matière, laisse peu à désirer, de l'aveu même des hommes spéciaux, et au point de vue de mes faibles connaissances, ils m'ont paru contenir clairement et sans charlatanisme tout ce que les écrivains modernes nous débitent chaque jour en termes plus ou moins nouveaux.

Je cède au plaisir d'extraire quelques phrases sur l'histoire des vers à soie.

"Les anciens nous ont dit que cet insecte était originaire du pays des Sères voisin des Scythes, mais tout le monde s'accorde à reconnaître les Chinois comme les plus anciens fabricants de soie dont leur pays fournit la matière première. Ce ne fut que sous Lullus et Pompée, lors des guerres asiatiques, que les Romains connurent la soie et les tissus faits avec ce fil si nouveau pour eux. Mais ils ignorèrent longtemps encore d'où il provenait. Ils étaient persuadés que la soie était un produit végétal, comme le coton, qui se recueillait sur les arbres. C'est ce qui fait dire à Virgile, dans ses Géorifiques :

*Valleraque ut folii depectant tenuia Seres*

Ici d'un fil doré les bois sont enrichis.

Héliogable, le plus dissolu des empereurs romains, fut le premier qui porta des habits de soie, alors que les dames romaines avaient seules le droit d'en porter.

Vous savez l'histoire des deux moines missionnaires qui, vers le 6<sup>e</sup> siècle, pénétrèrent dans la Chine et en rapportèrent deux bâtons creux, remplis de graines de vers à soie.

Cette nouvelle industrie, répandue grâce au zèle de nos religieux, se propagea dans la Grèce, puis dans la Sicile, sous le règne de Roger II, petit-fils de notre célèbre Tancrede de Hauteville : elle passa en Italie, ensuite en Espagne, et n'arriva en Languedoc, la Provence et le comtat Venaissin, que vers 1640.

Louis XI fait venir à Tours des ouvriers d'Italie et de la Grèce ; mais c'était de la soie étrangère qu'on employait : les mûriers manquaient. L'expédition aventureuse de Charles VIII nous rapporta d'outre-monts cet arbre précieux, dont le premier fut planté en France, près de Montélimart, en 1494."

Depuis 1761 jusqu'en 1790, la Société, qui tenait quatre séances par mois, s'est donc rassemblée 1 450 fois. Elle fit imprimer en 1763 un précis de ses travaux. Les manuscrits et les mémoires qui restent déposés dans vos archives font regretter que l'on n'ait pas continué l'impression de documents tous favorables à la science.

Nous connaîtrions aujourd'hui tout ce qu'on fait de bien ces hommes si mal jugés. Nous lirions avec attendrissement des discours de M. Fleury, de M. de Beaumont, sur la misère des enfants trouvés répandus dans les campagnes, sur les moyens d'y remédier. La plus universelle charité, je ne dis pas la philanthropie, le mot est venu plus tard, a pu seule inspirer à ces cœurs généreux les paroles qu'ils font entendre en faveur des malheureuses victimes du libertinage.

Nous verrions ces grands propriétaires étendre leur sollicitude à tout ce qui peut intéresser les hommes et les choses des champs. Tantôt c'est un avis contre les jeux du hasard, où les paysans qui fréquentent les foires sont si souvent dupés. Ailleurs ce sont les très explicites conseils d'hygiène, toujours accompagnés de secours. Ils font réparer les chemins de traverse, relever les maisons des pauvres gens à qui ils distribuent des semences. Ils réclament contre la multiplicité des fêtes, qui nuisent aux travaux agricoles, et le clergé appuie lui-même cette opportune réclamation. Ce même clergé, afin de faciliter les fermiers et les cultivateurs, s'empresse de faire l'abandon de ses dîmes du champart et de terrage.

Ils s'unissent tous pour obtenir des arrêts du conseil du Roi, afin d'exempter de droits fiscaux les actes qui avaient pour objet des défrichements ou des plantations. Ils obtiennent des baux à long terme, sans paiement du double, du triple ou du quadruple droit. Ils arrêtent les déprédations que se permettaient à l'égard des agriculteurs les fermiers du fisc. Ils s'élèvent avec énergie contre la corvée arbitraire, et protègent avec efficacité le cultivateur contre les oppresseurs.

Tels se sont montrés à mes yeux ces hommes du privilège. Ici, comme partout, le clergé et la noblesse seulement, possédaient, mais ils protégeaient et secouraient avec une constante bienveillance. Le populaire qui relevait de leurs domaines nous dirait si les paysans de nos jours sont plus favorablement traités.

Je ne vous parlerai pas de la correspondance de notre Société avec les corps savants, les autorités et les diverses Sociétés d'agriculture qui s'étaient formées sur son modèle. Ces lettres

nombreuses, qu'on ne lit pas sans intérêt, sont écrites avec un esprit d'exquise politesse qui devient rare.

Mais la Société royale d'Agriculture de Touraine touche à sa fin. La dernière séance que je trouve dans le registre des procès-verbaux est à la date du 20 décembre 1790.

M. de Montrocher clot la série des Directeurs, et M. Lecour celle des Secrétaires perpétuels. Disons adieu à ce monde qui va mourir, et donnons une larme à ces hommes au cœur droit, à ces nobles Decius, qui ne combleront pas le gouffre des révolutions ; nous ne les retrouverons que dans une autre génération :

Car déjà arrivent des bruits étranges qui agitent le pays. L'édifice social est ébranlé jusque dans sa base et chancelle comme la terre à l'approche d'un grand cataclysme Hélas ! cet ouragan avant-coureur emporte toutes les saintes institutions qui avaient pour mission le bien de tous.

Dans ce centre de corruption et de lâches trahisons, qu'on appelait la capitale du monde civilisé, se forma un infernal volcan, alimenté par les passions hideuses, les haines atroces de démons à face humaine. Les laves qui inondèrent la France furent des fleuves de sang, et des frères, à la manière de Caïen, se chargèrent d'alimenter les éruptions de ce cratère.

Tout périt, tout fut emporté ; la terre, noyée dans le sang de tant d'Abels aussi justes et aussi innocents que le premier, ne produisit que la misère et la barbarie : nos dominateurs d'un jour, dans leur désir d'abrutir la génération future, supprimèrent les sociétés scientifiques. Qu'avaient-ils besoin de savants, ils allaient manquer de bourreaux ? Aussi, voyez-les déclarer une guerre d'extermination aux objets matériels qui pouvaient rappeler une époque de civilisation. Les livres, les manuscrits, les parchemins, les titres précieux sont la proie des flammes.

Hâtons-nous de traverser ces années de fièvre chaude, qui nous offrent pourtant, au milieu des plus horribles excès, de touchants tableaux de patriotisme le plus sublime. Plaignons les hommes et ne maudissons personne, car au-dessus des crimes ont plané de hautes vertus, comme pour intercéder en faveur des coupables.

Messieurs, l'historien d'une société scientifique est singulièrement bien placé pour parler des événements sans de timides précautions oratoires. Il apprécie les faits en se dégageant des préoccupations politiques qui mettent tant de haine au cœur. Il se place sur un terrain neutre où toutes les opinions viennent se confondre dans un ardent désir de faire le bien. Il rencontre les méditations des hommes sérieux et bien intentionnés, dont les études se rattachent à des intérêts, et dont les travaux ne sont d'aucun parti, si ce n'est celui de la civilisation.

Aussi, éprouvai-je du plaisir à vous signaler un rapport bien rédigé, sur l'établissement d'une Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, fait au conseil général le 6 février de la sanglante année de 1793, par le citoyen [Veau-Delaunay](#).

Si nous en retranchons quelques phrases dont la facture ampoulée tient à la trop subite transformations sociales, nous y puiserons d'excellentes vues. L'auteur y trace un vaste plan d'organisation de la Société, qu'il développe en homme habile, qui a goûté les charmes de l'étude et sait apprécier le bienfait des sciences. Il propose de diviser cette Société en douze comités, dont les principaux seront les comités d'agriculture, d'histoire naturelle, des arts et métiers, d'histoire et antiquités. Il n'oublie pas un comité dramatique, lyrique et chorétechnique.

Il appelle dans ce nouvel Athénée tous les citoyens qui peuvent concourir à éclairer les hommes et à illustrer leur pays Il veut qu'on y admette les femmes, "car, dit-il, c'est dans le sexe des grâces que les Grecs ont adoré les muses ; et Minerve, qui présidait aux arts, à la sagesse et aux combats, fut la divinité d'Athènes."

Mais il en éloigne impitoyablement "les hommes superficiels et présomptueux, qui croyant avoir tous les talents, ne sont pas au niveau d'un seul art, et qui ne s'estiment indistinctement capables de tout, parce qu'ils ne sont spécialement capables de rien."

Le conseil général adopta toutes les vues du citoyen rapporteur ; mais le temps n'était pas encore venu de voir féconder cette semence précieuse. La place publique entendit longtemps encore des cris de sédition, et les douces études se réfugièrent au sein ignoré du foyer domestique. Vainement voulut-on essayer de nouveau de faire tomber sur cette terre desséchée par la tempête des mauvais jours, quelques gouttes d'une rosée salutaire ; le ciel était d'airain, et les peuples, frappés de vertige, attendaient dans l'égaré et la peur.

Cinq ans s'écoulèrent jusqu'au moment où un petit nombre d'amis des arts, de la raison et du goût, justement effrayés du triomphe de l'ignorance, formèrent la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres de Tours, autorisée par l'administration centrale le 3 pluviôse an VI [22 janvier 1798]. Le citoyen Chalmel fut nommé Président et le citoyen Veau-Delaunay, Secrétaire.

Un an plus tard l'administration départementale prenait un arrêté pour la création de la Société d'Agriculture Arts et Commerce d'Indre-et-Loire ; et elle écrivait au citoyen [Brusley](#), d'en provoquer l'organisation. L'arrêté de création nomma les douze premiers membres, parmi lesquels je remarque les citoyens Biancourt à Azay, Quinçon à Champigny, [Clément de Riz](#), Hérault à Vouvray, [Baignoux](#), Lamardelle, [Gouin](#), Pelterau, etc.

Les citoyens [Stanislas Becquey](#), ingénieur en chef, et [Veau-Delaunay](#), furent nommés, l'un Président et l'autre Secrétaire perpétuel.

Nos collègues de la première Société étaient princes, ducs, marquis ou comtes. Les nouveaux sont citoyens, rien de plus ; mais ils proposent, comme leurs aînés, de lier, par une chaîne mystérieuse, tous les hommes attachés par la naissance ou par d'autres rapports au département d'Indre-et-Loire : ils veulent concourir à la prospérité du pays, propager la théorie des sciences, l'amour des lettres, le goût des beaux-arts, et relever l'antique renommée de la Touraine ; ouvrons-leur nos bras, Messieurs, ce sont nos frères, ils ne nous feront pas oublier nos premiers ancêtres, mais ils viendront accroître notre famille et ajouter à ses titres.

Parmi ces frères nouveaux, l'histoire du pays redira les noms de citoyens qui ont consacré leur existence à la gestion des affaires publiques dans les temps où les fonctions honorifiques étaient difficiles et jamais sans dangers. Elle racontera la vie de ces hommes heureusement doués de cet instinct du bien qui donne le privilège d'être utile dans toutes les situations. Elle nous les montrera également modestes et désintéressés dans toutes les positions, parce qu'ils trouvaient dans leur cœur la récompense de leurs travaux.

J'ai sous les yeux de nombreux écrits d'un homme que je vous ai nommé plus haut [[Prudent-Jean Brusley](#)], dont les actes présentent un caractère d'incontestable générosité. Il se délassait des hautes et rudes fonctions administratives en se consacrant à des médiations qui avaient la Société d'agriculture pour objet : c'était là son œuvre de prédilection : il en avait d'ailleurs surveillé l'organisation avec sollicitude, et le 28 prairial an VIII [17 juin 1800], il en fut nommé



le Président. Il replissait les mêmes fonctions auprès du conseil général où il plaidait avec succès les intérêts de la nouvelle Société. Sa correspondance avec toutes les hautes autorités du temps annonce qu'il ne négligeait rien pour en assurer l'avenir. Le ministre Chaptal le félicite sur son zèle et accorde, à sa demande, de encouragements pour aider à l'institution renaissante. Nous puiserions de très profitables idées dans un cadre des travaux de la Société où sont exposés avec méthode toutes les questions qui intéressent la science et les progrès agricoles, et que j'ai trouvé écrit de sa main.

Nous nous félicitons, Messieurs, de compter toujours au nombre de nos collègues le citoyen recommandable à qui la Société tient tant.

Cependant, nos deux Sociétés rivalisaient d'efforts afin de rendre leur zèle fructueux aux sciences et à l'agriculture. Le seul volume imprimé à cette époque et s'arrête en 1810 [appelés cahiers], se plaît à rappeler les séances publiques du 25 thermidor an VIII [13 août 1800], du 15 prairial an IX [4 juin 1801], etc., où de brillantes études d'histoire, de la poésie bien inspirée, de vigoureuses compositions d'éloquence donnaient beaucoup d'attrait à ces réunions solennelles.

Dans l'an XI [1803-1804], les deux Sociétés furent présidées par le conseiller d'Etat, [Regnaud de Saint-Jean d'Angély](#), membre de l'Institut, qui revêtit pour cette cérémonie le costume d'académicien, dit le procès-verbal.

Vous pourrez lire dans ce volume de très curieuses recherches historiques sur divers monuments de la Touraine, par [Chalmel](#) ; des essais d'une haute portée sur l'éloquence, par le citoyen Bernazais ; plusieurs mémoires de M. [Baignoux](#) dont la carrière a été si dignement remplie par la culture des lettres et des sciences. Disons en passant que dès l'année 1785, il concourait sur un des sujets les plus importants peut-être en législation, proposé par l'Académie de Metz. Sur vingt discours, Lacretelle [de Metz] obtint le prix, et M. Baignoux, le premier accessit.

Ce fut le 29 mai 1806, que les deux Sociétés furent enfin réunies, sous la dénomination collective de Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, par les soins de MM. [Pommereuil \[Pommereul\]](#) et [Lambert](#). Les statuts qui nous régissent, reçurent alors la sanction de l'autorité supérieure. Le nombre des membres résidants fut fixé à vingt-sept, et le membres honoraires ou correspondants restèrent indéterminés. Par une décision ministérielle de l'année 1840, le nombre des membres résidants est porté à trente-six.

Voici les noms des Présidents depuis l'an VII [1798-1799] :

MM.

[Becquey](#) [Becquet : ingénieur en chef à Tours], en l'an VII [1798-1799]

[Brusley](#), le 28 prairial an VIII [17 juin 1800]

[Deslandes](#)

[Viot-Olivier](#)

[Gouin de la Grandière](#)

[Calmelet](#)

[Comte de Montlivault](#)

[Baron Angelier](#)

Les secrétaires perpétuels ont été :

MM.

[Baignoux](#)

[Veau-Delaunay](#)

[Pécard-Taschereau](#)

[Chauveau](#)

Depuis 1810 jusqu'en 1821, la Société n'a rien fait imprimer ; mais il suffit de compulser les procès-verbaux et ses archives pour s'assurer de sa persévérance à marcher vers le but de son institution. A chaque pas nous voyons de bonnes cultures encouragées, de nouvelles plantes introduites, et les meilleures races de haut et menu-bétail favorisées. Elle crée une pépinière de mûriers où 20 000 pieds d'arbres sont distribués chaque année, et propage les bonnes notions d'éducation des vers à soie. Elle distribue dans ses séances publiques, des prix d'agriculture. Elle s'enquiert des cultivateurs les plus éclairés et les plus diligents, et leur accorde des béliers mérinos, des instruments aratoires, etc. ; elle décerne des médailles d'or à M. le Baron de Charnizay, à M. de Flavigny, à M. [Houssard](#), à M. [le comte de Villeneuve](#), à M. le comte Charles de Beaumont pour leurs progrès agricoles et pour leurs plantations. Elle voit enfin, peu à peu disparaître l'usage des jachères, et la méthode d'alterner les récoltes, s'établir partout.

Il y eut, Messieurs, une raison profonde dans l'ordre d'idées, qui mit le nom d'Agriculture au frontispice de notre Société pour y associer les sciences, les arts et les belles-lettres. Dans cette modeste encyclopédie sociale, ont comparu, tour à tour, les questions qui intéressent la constitution morale, scientifique, agricole et industrielle du pays. Notre Société académique a participé à tous les progrès des sciences par les divers moyens mis à sa disposition. Elle y a contribué en proposant des sujets de prix, d'une utilité reconnue, et à la hauteur des connaissances acquises ; en étudiant les progrès dans toutes leurs périodes, en observant leurs phases, en les suivant de près et attentivement, pour en guider et accélérer la marche.

Telle s'est montrée la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, poursuivant sans bruit le but de son institution, et ne perdant pas la trace des bonnes traditions. Elle s'en va, cherchant dans les ateliers, les ouvriers distingués qu'elle veut récompenser. Elle fait frapper des médailles pour être distribuées tous les ans, aux citoyens de toutes les classes qui ont honoré le département par leurs travaux ou leurs succès. Elle encourage enfin le bien, dans quelque lieu qu'il se produise.

En 1823, une petite anarchie surgit au sein de nos studieux collègues. Les travaux, interrompus pendant dix-huit mois, furent repris, grâce à l'officieuse intervention de M. [Nonneville](#), alors préfet, qui parvint à apaiser cette unique et assez légère tempête. Les séances mensuelles continuent et les annales paraissent régulièrement.

Ouvrons cette collection qui forme aujourd'hui 24 volumes, nous y suivrons la marche d'un sensible progrès ; nous y apprendrons que de grands propriétaires, nos collègues, justifient et honorent leur position sociale, en se rendant les hommes des champs, en se faisant les avocats, les instituteurs des métayers et des petits fermiers. Nous saurons quels défrichements ont été obtenus, combien de nouvelles plantes utiles ont été propagées. Nous compterons les innombrables gerbes qu'ont répandues dans les champs fortunés de la Touraine les nombreuses voies de communication qui unissent tous les coins du département, et dont une administration paternelle a doté le pays. Nous constaterons la reconnaissance publique, et pour ce premier

administrateur dont la bienveillance pour la Société, la constante sympathie pour l'agriculture, se sont traduites en de continuel encouragements, et pour le conseil général qui s'est largement associé à tant d'utiles créations. Nous réclamerons cette reconnaissance du pays, et pour M. le [comte Odart](#) qui a introduit en Touraine le chanvre du Piémont, et pour MM. de Bretignères, [Houssard](#), [Aubry de Laborde](#), de Fontenailles, [Margueron](#), etc., soit pour leurs efforts dans l'amélioration des bêtes ovines et l'introduction des chèvres du Thibet, soit pour la culture de nouvelles plantes céréales, oléagineuses ou tinctoriales.

Enfin, Messieurs, nous y retrouverons les méditations de tous les hommes qui nous appartiennent par les liens d'une intime confraternité ; les savants ouvrages de MM. [Dujardin](#), [de Montlivault](#), [Delaunay](#), etc. Il faudrait nommer tous les membres de la Société ; car, ce n'est pas une analyse des travaux de vos prédécesseurs et des vôtres que j'ai voulu présenter, mais seulement vous montrer les transformations et les tendances de la Société depuis sa première origine jusqu'à nous.

Nous voici arrivés après un long détour à l'année présente dont je devais commencer par vous entretenir.

Allons d'abord, Messieurs, porter sur les tombes chéries l'hommage de nos regrets. Vous avez pleuré, avec la France entière, le jeune prince que de hautes vertus rendaient si cher à tous. Vous vous êtes associés à la douleur de cette pauvre royale famille, que rien ne consolera, parce que celui qui faisait son orgueil n'est plus !

Chez nous aussi, l'impitoyable souveraine du monde a cruellement fait sentir sa puissance. Vous avez perdu Mgr. de Montblanc, le digne archevêque de Tours ; le général Baron de Revel, M. Bouilly, M. Hamel, et, il y a peu de jours M. Hatry !!!!!.

Je n'ajouterai rien aux éloquentes pages de l'éloge funèbre du bon archevêque. Vous avez tous connu ce prélat selon le cœur de Dieu, et ses bonnes œuvres discrètes comme sa modestie ont proclamé hautement ses vertus après sa mort. Vous n'avez pas oublié la touchante allocution qu'il vous adressa dans la séance publique de l'année 1838, et vous garderez à côté de votre devise ces paroles de l'Écclésiastique, qu'il prononça d'une voix attendrie : Ne méprisons par les travaux pénibles des champs ni les soins de l'agriculture qui a été créée par le Très-Haut.

L'auteur de tant de frais ouvrages, qui ont fait couler de bien douces larmes, était votre compatriote. M. Bouilly prit naissance en Touraine et fit ses études au collège de la ville. Écrivain de grand mérite, il fut homme de bien : il avait un noble caractère, un cœur droit et généreux. Sa vie entière se résume dans les paisibles travaux pleins de charmes de l'homme de lettres ; ses succès et ses œuvres ne vous ont point été étrangers. Il prit une part active à vos travaux ; et vous avez vu dans vos annales de nombreuses compositions dues à sa plume.

Aucun auteur, dit M. Viennet, n'a peut-être éprouvé des jouissances plus pures, plus vives, plus véritables. Sa mort a été si douce, qu'on pouvait le croire libre d'en choisir le moment.

Le général baron de Revel, que vous comptiez depuis peu de temps au nombre de vos collègues, vous promettait un collaborateur d'une haute capacité. Son nom a retenti avec gloire dans les héroïques guerres de l'empire, et ses brillantes qualités personnelles lui valurent les hauts grades qu'il occupa dans l'armée et les distinctions flatteuses qu'il obtint.

Le nom de M. Hamel n'a pas eu ce bruyant éclat dans le monde, et ses fonctions ont été humbles comme sa vie ; mais ses vertus, de même que ses liqueurs précieuses soigneusement renfermées,

respirent une odeur de bon exemple très rare de nos jours. M. Hamel (Ces notes biographiques m'ont été communiquées par M. Ott, architecte, gendre de M. Hamel) était né en 1776 à Versailles, de parents dont le chef était officier de Mesdames Adélaïde et Victoire de France, tantes de Louis XVI. Son éducation première fut soignée, et il se plaisait à rappeler que son maître, M. de la Provenchère, le faisait composer avec les neveux du roi, les ducs de Berry et d'Angoulême.

Il montra, dès son jeune âge, un goût prononcé pour la carrière militaire ; aussi dès que le tocsin de la guerre eut sonné, ne fit-il pas défaut à l'appel de la patrie, et malgré ses quinze ans et les instances de sa famille qui le destinait à l'état ecclésiastique, il s'engagea en 1791 dans un régiment qui fit partie du corps d'armée de Dumouriez.

Hélas ! ses rêves de gloire eurent un triste réveil. Notre jeune soldat, déjà officier à la bataille de Jemmapes, s'y comporta vaillamment. Les canons ennemis vomissent la mort que nos soldats recevaient avec intrépidité. De son bataillon composé de 460 hommes, 40 seulement se relevèrent mourants et mutilés. Il y laissa avec son bras gauche, toutes ses espérances de gloire pour l'avenir. Un hôpital le reçut sur recommandation d'un certificat qui attestait un trait d'héroïsme et d'incontestables qualités. Ce fut là son brevet de la Légion d'honneur.

Lorsque la souffrance fut apaisée et que notre jeune officier put rappeler ses souvenirs, il demanda sa famille. L'ouragan révolutionnaire qui avait emporté le trône, en avait dispersé les débris. Il était seul : son unique ressource fut l'hôtel des Invalides, cette tombe glorieuse de l'homme vivant. Il en sortit pourtant, après s'être livré avec ardeur à l'étude de l'écriture raisonnée et au calcul ; et, après avoir été reçu membre de la Société académique d'instruction nationale, il vint se fixer à Tours, où son mérite, ses mœurs pures et sa probité lui valurent l'estime de tous et l'amitié de M. [Veau-Delaunay](#), dont il devint le gendre ; ce fut sous les auspices de son savant beau-père qu'il fut admis au nombre de vos membres associés.

Je vous ai donné une idée de cette vie de sacrifices et de dévouement qui fut le partage de notre collègue. Il supporta avec la philosophie de de l'homme fort et la résignation du chrétien, la large part de souffrances que lui avaient distribuée les circonstances. Jamais une plainte ne sortit de sa bouche, et jamais une parole dictée par l'amour-propre n'apprit à personne que lui aussi aurait pu avoir un grand nom dans l'histoire, s'il n'avait, au début de la carrière, payé une dette de sang à son pays.

Il y a deux jours, Messieurs que la tombe se refermait sur le savant professeur de rhétorique du collège royal. Il était dans la force de l'âge, plein de vie et d'avenir, et la mort l'a frappé lorsqu'il se promettait encore de longues années, d'utiles travaux : lorsqu'il traçait peut-être un plan d'éducation pour sa jeune famille. Que vous dirais-je de M. Hatry que vous ne sachiez mieux que moi ? Toutes les familles de la cité oublieront-elles son admirable aptitude pour l'enseignement, ses connaissances familières de nos auteurs classiques des deux langues anciennes, son activité que rien ne ralentissait ?

Vous ne perdrez pas le souvenir de son passage au milieu de vous, Messieurs ; il fut longtemps un de vos collègues les plus laborieux et il remplit pendant trois ans les fonctions de Vice-Président de la Société.

Les enfants de la Touraine garderont la mémoire de cet homme de bien et de grand savoir, qui répandit tant de bonnes semences dans de jeunes cœurs.

Je ne l'oublierai pas non plus, moi, Messieurs, car il fut pour moi un bienveillant ami, et j'en reçus à mon arrivée dans cette ville de touchantes marques de bontés. Il voulut me présenter à votre Société et je suis heureux de rappeler que ce fut sous ses auspices que je devins votre collègue. Pleurons avec sa jeune famille et sa veuve, dont la perte est si grande ; rien ne pourra jamais les consoler ; mais si quelque chose pouvait adoucir leurs regrets, c'est que celui qui leur tenait par de si affectueux liens est mort plein de mérite et de bonnes œuvres.

Messieurs, un grand nombre de membres sont venus resserrer les rangs que la mort avait éclaircis. Depuis la dernière séance publique, dix membres résidants et autant d'associés ont été ajoutés à votre liste et sont venus partager vos travaux.

Voici les noms de vos nouveaux collègues :

Dans la classe des membres résidants :

MM.

le général comte d'Outremont,

[Borgnet](#), proviseur du collège royal,

Baron Paul de Richemont,

[Viot-Prudhomme](#),

Vicomte de la Béraudière,

[Rodolphe d'Ornano](#),

Albert de Lonjon,

Lunier de Sorigny,

[De Vannes](#),

De la Germonière.

Dans la classe des membres associés et correspondants :

MM.

de Liancourt,

[Alfred Gatien de Clérambault](#),

Général comte de la Roche-Aymon,

[Comte Septime de Villeneuve](#),

De la Sorinière,

[Comte de Villarmois](#),

Alfred de Beaumont,

Peyret Hallier,

Hedde,

Boulard.

Je pourrais vous faire connaître les différents genres de mérite qui vous ont déterminés à accorder cette distinction à chacun de ces nouveaux collègues, s'ils ne vous étaient à peu près tous avantageusement connus.

Vous avez d'ailleurs pu juger déjà l'aptitude de plusieurs : vos annales ont reçu des mémoires importants de M. le comte d'Outremont dans lesquels vous avez remarqué une large et pure entente de composition, que la vie sévère des camps semblerait avoir perfectionnée.

M. [Borgnet](#), le jeune et très digne proviseur du collège royal, se délasse de ses travaux administratifs en élaborant quelques savants théorèmes de géométrie et en se jouant avec les

difficultés les plus ardues des mathématiques transcendantes ; enfin les hommes qui s'occupent de sciences agricoles, connaissent tous, les travaux pratiques et les récits pleins d'intérêt de [M. le comte de la Villarmois](#). Vous attendez de tous un utile concours, une active collaboration qui ne vous manquera pas. Quelques changements, Messieurs, et quelques modifications ont été apportées dans l'organisation intérieure de la Société. C'est ainsi que par suite de la démission de M. le [comte de Montlivault](#) et de M. [Chauveau](#), un nouveau Président et un nouveau Secrétaire perpétuel ont été élus. Vous avez complété la nomination de vos fonctionnaires, par le choix que vous avez fait d'un Trésorier et d'un Secrétaire adjoint.

Sur proposition de M. [le baron Angellier](#), notre honorable Président, il a été décidé que la Société, au lieu de former comme par le passé, trois sections, ne serait plus partagée qu'en deux : l'un exclusivement réservée à l'agriculture, et l'autre consacrée à la fois aux sciences, aux lettres et aux arts, dont les points de contact sont si immédiats. Grâce à cette fusion et au concours plein de zèle de nos nouveaux collaborateurs, la Société a repris une nouvelle activité dont les effets ne pourront qu'être profitables.

Les annales de cette année se sont enrichies de discours de M. le [comte de Montlivault](#) et de M. le [baron Angellier](#). Vous y avez fait insérer les mémoires de M. [Borgnet](#), sur lesquels MM. [Jeuffrain](#) et de [Montlivault](#) vous ont très avantageusement entretenus ; les considérations et le compte-rendu de M. Vallée de Chassetière, sur les ouvrages de notre laborieux collègue M. le [comte Odart](#) ; les rapports de MM. Godefroi et de [Sourdeval](#) sur deux ouvrages qui vous ont été adressés par MM. Moreau de Jonnés et [Dutrochet](#), vos associés correspondants ; les travaux si remarquables de M. le général d'Outremont sur la grande question des remontes et des haras, et de M. Derouet Brusley sur les améliorations à introduire dans la loi sur la police de roulage ; ceux enfin de M. le [comte Odart](#) sur l'inutilité d'en appeler aux semis de vigne, en réponse à M. [Vibert](#) d'Angers.

Vous vous êtes empressés de donner de la publicité au très exact et très équitable compte-rendu de l'exposition horticole que vous a présenté M. [Gatian de Clérambault](#). Vous ne négligez pas de faire imprimer, tous les mois, les observations météorologiques de M. [Delaunay](#), pour lesquelles le ministre de l'Agriculture a adressé des félicitations à leur auteur : vous devez à l'active collaboration de ce savant collègue une brochure intitulée ; Considérations philosophiques sur le magnétisme, et un mémoire sur les Causes des variations barométriques.

L'agriculture et les sciences ont donc été dignement représentées : il n'en a pas été tout à fait de même de la poésie, de la littérature : les lyres de nos poètes ont presque été muettes. Il est pourtant bon et utile aussi, que l'homme soit parfois distrait des travaux terrestres et que les sons de la divine harmonie appellent ses regards vers le ciel.

M. Boucharlat (de Paris) et [M. d'Ornano](#) vous ont seuls fait jouir de quelques inspirations poétiques ; M. Touchard vous a lu un rapport sur le conseil de [M. d'Ornano](#).

Vous n'êtes pas restés étrangers à la propagation des nouvelles plantes, c'est ainsi que vous avez encouragé la culture de l'orge nampto, dont les résultats avantageux sont incontestables, celle d'une nouvelle espèce de froment, celle enfin d'un maïs curieux et profitable dont la graine vous a été adressée par M. de Bonnafoux [[Bonafous](#)] et par l'entremise de M. [Odart](#). Vous avez eu lieu de vous féliciter, cette année encore, de l'utilité des expositions que vous avez créées en Touraine. Les progrès obtenus dans la science horticole vous ont amplement dédommagés et de vos soins et de vos dépenses.

Vous concourez aujourd'hui à l'établissement d'un jardin botanique, et M. [Margueron](#), dont le zèle ne connaît pas de repos, poursuit avec activité la réalisation de ce projet.

Vous avez témoigné de votre sympathie pour la culture du mûrier et la production de la soie, en accueillant avec faveur les observations que vous a présentées, sur ce sujet, M. Félix Sprecher, et en désignant une commission pour aller visiter sa pépinière et celle qu'est dirigée, à Mettray, par M. [de Chavannes](#).

Votre correspondance avec les instruits et les Sociétés savantes s'est accrue : vous êtes en communication et vous échangez vos annales avec près de cent Sociétés académiques, dont les publications viennent accroître vos richesses bibliographiques ; et vos abonnements nombreux aux journaux scientifiques, vous permettent de profiter de toutes les découvertes nouvelles.

Je termine, Messieurs, cet aperçu incomplet de l'histoire et des travaux de votre Société, en répétant qu'ils sont nombreux et incontestables, les moyens d'action que vous possédez, et auxquels le bienveillant concours de l'administration départementale et du gouvernement vint communiquer un surcroît de force morale.

[SEYTRE](#).